

LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. Donald J. Johnston (Saint-Henri—Westmount): La question est là, monsieur le Président. Le gouvernement ayant interdit les liaisons aériennes avec l'Afrique du Sud, cette abstention fait comprendre au monde entier que le Canada n'est pas vraiment en faveur d'une telle interdiction. Je pense que son ministère devrait émettre une déclaration officielle pour éclaircir la situation.

Deuxièmement, en ce qui concerne la présence de la délégation sud-africaine, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures reconnaît-il qu'il s'agit d'une violation de l'accord du Commonwealth que le premier ministre a signé à Nassau?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je répondrai d'abord à la deuxième question. Cette conférence avait été organisée avant la déclaration de Nassau. Le retrait du CN aurait eu pour effet de l'annuler. Sans doute pourrait-on dire qu'en principe, cela va à l'encontre de l'accord de Nassau. J'en ai tenu compte lorsque j'ai dû établir s'il était dans l'intérêt du Canada d'annuler cette conférence. J'ai jugé qu'il valait mieux la maintenir en précisant bien que nous ne participerions pas à la conférence du Swaziland à moins d'un changement dans la politique sud-africaine.

En ce qui concerne la position du Canada vis-à-vis de l'apartheid, nous venons de recevoir la visite à la Chambre du président du Congo, le président de l'Organisation de l'unité africaine, qui a pris la parole aujourd'hui en faveur du continent africain et remercié le gouvernement du Canada d'avoir été l'un des premiers à se dresser contre l'apartheid.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE SON EXCELLENCE LE PRÉSIDENT DU CONGO

M. le Président: A l'ordre! Je veux attirer l'attention de la Chambre des communes sur la présence dans la tribune, aujourd'hui, de Son Excellence Camarade Denis Sassou-Nguesso, Président de la République populaire du Congo et Président en exercice de l'Organisation de l'Unité africaine.

Des voix: Bravo!

* * *

[Traduction]

L'AVORTEMENT

STATISTIQUE CANADA—LA DÉCISION DE NE PLUS COMPILER LES DONNÉES

M. Gus Mitges (Grey—Simcoe): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-

Questions orales

être social. Statistique Canada a annoncé qu'elle cessait de compiler et de publier les données sur les avortements thérapeutiques au Canada, si bien que nous ne pourrions plus savoir combien sont pratiqués chaque année. Quelle mesure le ministre prévoit-il afin de compenser cette décision qui n'a d'autre but que de passer sous silence le problème persistant de l'avortement au Canada?

[Français]

L'hon. Monique Vézina (ministre des Approvisionnement et Services): Monsieur le Président, ce programme ne donnait pas l'image exacte et valable des avortements thérapeutiques qui étaient effectués au pays. Et c'est pourquoi mon prédécesseur a dû prendre une décision administrative et suspendre ce programme.

Actuellement, de concert avec mon collègue du ministère de la Santé et du Bien-être, je suis à réévaluer le programme. Bien sûr qu'en tant que femme, députée d'un gouvernement préoccupé par l'engagement social, je prendrai les décisions qui rendront les services que nous voulons rendre à la population.

* * *

[Traduction]

L'APARTHEID

LA PRÉSENCE DE REPRÉSENTANTS DE L'AFRIQUE DU SUD À UNE CONFÉRENCE CANADIENNE

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avoue maintenant qu'il y a eu quasi-infraction à l'Accord de Nassau dont le Canada est signataire. Cette quasi-infraction causée par la présence d'une société sud-africaine, symbole du gouvernement raciste et meurtrier d'Afrique du Sud, ne constitue-t-elle pas, aux yeux du premier ministre, un affront pour tous les Canadiens soucieux d'exprimer leur horreur de l'apartheid? Le premier ministre va-t-il interdire cette société et demander au CN de se retirer de la conférence?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il me semble qu'on a répondu à cette question. Il s'agit d'une quasi-infraction, que je déplore. L'autre solution aurait été d'annuler la conférence inscrite au programme d'Expo 86, alors qu'il s'agit d'une activité très importante pour la Colombie-Britannique et le Canada tout entier. C'est moi qui ai tranché. Rares sont ceux qui, à la Chambre, au Canada et sur la scène internationale, mettront en doute mon engagement ou celui du gouvernement à combattre l'apartheid.